

# LA CHINE ET L'ESPACE

PAR

ISABELLE SOURBES-VERGER (\*)

## INTRODUCTION

Avec le lancement de son vaisseau spatial habité Shenzhou-5, le 15 octobre 2003, la Chine passe sur le devant de la scène internationale et la célébration nationale et internationale de l'événement participe à l'élaboration de l'image d'une puissance conquérante aux ambitions technologiques affirmées, s'affichant comme un partenaire désormais incontournable.

Plusieurs facteurs de différents ordres contribuent à ce type de lecture. La perception de la Chine comme future grande puissance internationale est désormais un élément essentiel des relations internationales. Aux Etats-Unis, en particulier, la Chine fait parfois même office de rival potentiel, un peu comme si elle remplaçait la menace longtemps représentée par l'Union soviétique. Cette approche est crédibilisée dans le cas de l'espace par plusieurs éléments tenant à des caractéristiques du secteur spatial chinois, qui ne sont effectivement pas sans rappeler celles du spatial soviétique, et à l'absence de programmes humains ambitieux de la part des autres puissances spatiales. En outre, le fait que la Chine devienne la troisième puissance au monde capable de faire voyager un homme dans l'espace marque d'autant plus les esprits qu'il semble démontrer la fin de la faiblesse reconnue du pays dans le domaine des hautes technologies et renforce donc le sentiment d'une concurrence croissante.

Toutefois, cette lecture reste partielle. D'une part, elle ne considère qu'un volet bien particulier des activités spatiales, celui des programmes consacrés à la présence de l'homme dans l'espace. D'autre part, les technologies utilisées, issues des compétences russes, s'inscrivent dans la filière des vols habités des années 1960 et le saut technologique avec les nouveaux moyens de transport spatial reste important. Enfin, et surtout, des domaines essentiels de l'activité spatiale comme les télécommunications ou l'observation de la Terre révèlent de nombreuses faiblesses alors qu'ils sont essentiels au développement et à la mise en valeur du pays.

Indépendamment de l'usage médiatique qui peut être fait de programmes à forte valeur symbolique, il convient donc de s'interroger sur les caractéris-

(\*) Chargée de recherche au CNRS, Laboratoire Communication et politique (UPR-36).

tiques du secteur spatial chinois et de sa dimension militaire avec une double perspective, celle de la réalité de l'intégration du secteur spatial dans le développement du pays et celle de l'importance politique qui lui est accordée par les dirigeants chinois actuels.

LA CONSTRUCTION DES COMPÉTENCES SPATIALES  
CHINOISES ET LEUR ADÉQUATION AUX MOTS  
D'ORDRE SUCCESSIFS DU RÉGIME

Les ambitions spatiales chinoises sont anciennes. Comme aux Etats-Unis, en Union soviétique et en Europe, elles passent par le développement de missiles balistiques. La « Cinquième Académie » est créée au sein du ministère de la Défense dès 1956. Le premier programme spatial, connu sous le numéro 581 (1), est placé sous la responsabilité de Qian Xuesen et la présence de la Chine dans l'espace voulue par le Grand Timonier s'inscrit tout à fait dans les orientations nationalistes et tiers-mondistes de l'époque. Cependant, les réalités scientifiques, technologiques, industrielles et économiques du pays ne permettent pas de soutenir la course qui s'engage alors entre les Etats-Unis et l'Union soviétique pour la conquête de l'espace et, si l'ambition demeure, elle est remise à des circonstances plus favorables.

Le secteur spatial chinois doit finalement se modeler en fonction des ressources et des priorités nationales et son développement va se faire étape par étape avec des budgets modestes (2). Les objectifs affichés sont à moyen et long terme et passent par l'acquisition d'une gamme complète des moyens spatiaux (satellites et lanceurs). S'il n'y a pas d'engagement politique prioritaire, demeure la conviction partagée par tous de l'intérêt d'acquérir une compétence propre dans le domaine spatial. La maîtrise de l'espace figure ainsi dans tous les grands plans de développement scientifique et technologique du pays et les retards accumulés pendant les périodes d'instabilité sont comparables à ceux des autres domaines technologiques (3).

De plus, la valeur symbolique de ce type d'activité se prête bien au soutien, au moins de principe, par les différents *leaders* chinois (4). La façon

(1) En règle générale, les programmes spatiaux sont désignés par un numéro qui correspond à l'année (58) et au mois (1<sup>er</sup> janvier).

(2) L'évaluation chiffrée du budget spatial chinois est quasi impossible compte tenu du mode d'attribution des ressources qui se fait en hommes et en matériel. On peut toutefois, en corrélant les montants estimés des dépenses militaires et de coût de développement d'autres grands programmes sur lesquels règne une plus grande transparence, ainsi que les prix proposés par la Chine pour la commercialisation de ses lanceurs, arriver à des ordres de grandeur relativement proches des investissements indiens ou russes, soient environ 500 millions à 1 milliard de dollars, dans les années 1980-1990, le « budget » actuel pouvant atteindre 2 milliards de dollars en 2003.

(3) *China at a glance. Science and Technology*, disponible sur le site Internet [english.peopledaily.com.cn](http://english.peopledaily.com.cn).

(4) La seule exception pourrait être pendant la révolution culturelle, mais si certains gardes rouges ont scandé « plus le satellite monte, plus le drapeau rouge descend », les *leaders* de la « Bande des Quatre » affirmaient parallèlement de grandes ambitions spatiales, au moins théoriques.

dont la Chine a construit progressivement ses compétences spatiales et son état actuel de développement (5) (*cf. infra*) illustrent tout à la fois le succès et les limites de la formule maoïste « Compter sur ses propres forces », mais aussi la mise en œuvre des Quatre modernisations (de l'agriculture, de l'industrie, des sciences et des techniques) par Deng Xiaoping et même des Trois représentativités de Yang Zemin, avec l'affirmation des compétences de hautes technologies. L'implication des *leaders* dans l'organisation d'un secteur jugé stratégique pour sa dimension technologique globale plus encore que militaire explique cette cohérence des orientations, mais aussi la relative prudence dans la construction de compétences dont la valeur symbolique ne suffit pas en tant que telle.

Si l'on considère l'historique des programmes spatiaux (6), il apparaît que les principales divergences entre responsables politiques ont plus joué sur les priorités à privilégier que sur le principe du soutien à ce type d'activité. De ce point de vue, la continuité de la position de Deng Xiaoping, privilégiant systématiquement l'adéquation des ambitions spatiales aux possibilités du pays et à ses besoins en développement, a joué un rôle décisif dans la mise en place des capacités spatiales actuelles. Ainsi, l'interruption en 1980, soit deux ans après son début, du premier programme habité officiel tient à la préférence donnée à l'espace « utile » (télécommunications et observation) plutôt qu'aux activités de prestige. Plus largement, la Chine entreprend, à partir de 1981, de limiter ses dépenses en recherche et développement et d'acquérir les compétences manquantes *via* des achats technologiques. Cette nouvelle approche, plus ouverte (7), reste cependant limitée dans ses effets du fait de la stricte application des politiques de contrôle des transferts de technologies sensibles à l'égard de la Chine. Ce rôle réel de verrou dans l'acquisition de capacités spatiales, comparé par exemple à l'Inde, explique le retard de la Chine dans certains domaines comme la télédétection ou les télécommunications (8). La réorientation économique des activités spatiales dont témoigne par exemple la décision de la Chine, dès 1985, de proposer ses lanceurs sur le marché international, soit quatre ans avant l'URSS qui dispose pourtant d'un potentiel bien plus impressionnant, est manifeste. Elle va de pair avec une démilitarisation partielle (9) du programme spatial, dont témoigne la création d'une société théoriquement indépendante de

(5) Pour une analyse des réalisations spatiales chinoises et de leur place relative par rapport aux autres puissances spatiales, *cf.* Fernand VERGER (dir.), *L'Espace, nouveau territoire. Atlas des satellites et des politiques spatiales*, Belin, Paris, 2002.

(6) Brian HARVEY, *The Chinese Space Programme : From Conception to Future Capabilities*, Editions Wiley-Praxis, 1998.

(7) Adhésion en 1980 à l'IAF; création en 1981 de l'Institut pour l'information astronautique de la principale entreprise spatiale, la CASC (China AeroSpace Corporation); remplacement, pour la gestion des programmes spatiaux, de la 7<sup>e</sup> Académie par le ministère de l'Espace en 1982.

(8) Anne-Marie MALAVIALLE / Xavier PASCO / Isabelle SOURBÈS-VERGER, *Espace et Puissance*, Ellipse, Paris, 1999.

(9) Les entreprises restent, elles, sous contrôle militaire, ce qui limite la portée de l'initiative.

l'Armée chinoise, la Compagnie de la Grande Muraille, qui est responsable de la commercialisation des fusées Longue Marche.

L'annonce, en 1992, du nouveau programme habité (connu comme 921) ne marque pas en fait un changement complet de perspective et l'apparition d'une réelle volonté politique pour le développement d'activités de prestige comme cela a pu être écrit à l'époque. La décision correspond peut-être à l'entrée en scène de nouveaux acteurs liés à l'entourage de Yang Zemin, qui souhaiterait marquer de son sceau de nouveaux projets, mais elle ne prend pleinement son sens que référé au contexte international nouveau, celui de la commercialisation par la Russie de ses compétences dans le domaine de l'espace habité. Si l'hypothèse d'une implication forte du nouveau *leader* est plausible, elle reste cependant en effet sujette à caution dans la mesure où il n'y a pas de véritable priorité accordée au secteur spatial par Yang Zemin devenu *leader* du pays et sa présence est restée assez effacée au moment des célébrations officielles du vol du premier Chinois dans l'espace. L'élément objectif et indiscutablement nouveau est la chute de la réduction drastique de son budget spatial que connaît à l'époque la nouvelle Russie et la nécessité pour elle d'offrir ses compétences sur le marché international afin de permettre à son propre secteur spatial de survivre. Dans ces conditions, le coût de développement du programme spatial habité chinois se trouve ainsi très largement réduit et, surtout, sa réussite devient quasi garantie, ce qui le rend désormais acceptable compte tenu des bénéfices idéologiques que le pouvoir politique peut en attendre en termes d'image.

Les changements essentiels dans le secteur spatial chinois sont finalement liés aux nouvelles orientations mises en place dans les années 1990. Le programme spatial fait alors l'objet d'une instrumentalisation sur le plan interne, car il se prête bien à l'illustration des nouveaux concepts mis en avant par le régime. Les réalisations spatiales apparaissent ainsi comme des manifestations du « nationalisme socialiste chinois », dans la mesure où elles témoignent de la capacité de la Chine à se développer de façon indépendante. Parallèlement, les compétences spatiales servent à la valorisation des sciences et des technologies de l'industrie de défense, en soulignant, à travers des manifestations comme la « semaine mondiale de l'espace » qui se tient à Pékin en octobre 2001, qu'elles sont utiles à des fins aussi bien civiles que militaires.

Le programme spatial chinois est également exploité sur le plan externe en donnant à la Chine le moyen d'attester de sa réalité en tant que puissance régionale *via* ses moyens spatiaux (témoignant ainsi, de façon sans doute plus rhétorique que concrète, de la modernisation continue des forces chinoises), mais aussi par le biais d'offres de coopération avec d'autres pays en voie de développement.

Cette intégration croissante des activités spatiales dans des projets plus larges va de pair avec une application directe des grandes réformes entre-

prises depuis 1998. Ces dernières vont largement contribuer à forger la physionomie actuelle du spatial chinois liée au nouveau rôle de l'Armée, mais aussi à la bureaucratisation et à la technicisation croissante des élites.

#### LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE SPATIALE CHINOISE

Les activités spatiales chinoises en 2003 peuvent être lues selon trois grandes thématiques, celles de l'espace militaire, de l'espace utile et de l'espace symbolique. La question fondamentale est le poids respectif qui est attribué à chacune de ces approches dans l'établissement des priorités nationales.

##### *L'espace militaire*

L'intérêt militaire apparaît comme la grille de lecture la plus courante des activités spatiales chinoises utilisée par les commentateurs étrangers. Cette vision tient sans doute à la place de l'armée dans la gestion d'éléments-clés de tout programme spatial, comme le contrôle des bases de lancement, de la mise en œuvre des lanceurs, des moyens de suivi des satellites comme de surveillance de l'espace, ainsi que, plus largement, à l'assimilation spontanée entre les termes « stratégiques » et « militaires » lorsque les discours officiels font mention de l'intérêt « stratégique » de l'espace.

Pour autant, ce type d'analyse fait l'impasse sur un certain nombre de points qui sont tout à la fois liés à l'évolution des activités de l'Armée populaire de libération (APL) et à la place des militaires dans le processus de décision et de gestion. Enfin, la prise en compte des possibilités réelles des moyens spatiaux chinois à des fins d'utilisation militaire ne semble pas non plus être l'objet d'une appréciation rigoureuse.

La première correction à apporter quant à la réalité de l'implication militaire dans le spatial chinois est sans doute le rôle historique décroissant de l'acteur militaire dans le développement actuel du secteur spatial. La filiation entre le développement des missiles et des lanceurs explique la part prééminente des militaires dans les activités liées au lancement, mais ne doit pas occulter l'indépendance croissante des technologies dans chacune de ces filières, en particulier dans le domaine de la propulsion. Les activités spatiales étaient d'ailleurs devenues autonomes des programmes de missiles balistiques dès 1965, lors de la décision définitive de développement du premier satellite chinois. Si elles sont à nouveau encadrées par les militaires deux ans plus tard, c'est en fonction du contexte particulier de l'époque, afin de protéger les compétences acquises en préservant les scientifiques et les ingénieurs du spatial des mesures radicales que la révolution culturelle prônait à leur encontre.

Le deuxième élément décisif dans l'affaiblissement du rôle de l'armée est la réforme de 1984 destinée à limiter l'expansion économique de l'armée en l'obligeant à transférer plusieurs grandes sociétés de l'industrie de défense au secteur civil. La création de la Compagnie de la Grande Muraille, chargée de la commercialisation des lanceurs, est une application immédiate de cette décision dans le secteur spatial. Même si, dans un premier temps, de telles sociétés peuvent être vues comme des sociétés écran, la fin de l'implication de l'armée dans des activités commerciales (10), officiellement annoncée en juillet 1998 (11), marque l'apparition de compétences de plus en plus indépendantes.

Cette dernière mesure s'inscrit dans le cadre plus large de la réforme administrative, dont les effets sur le partage des responsabilités en matière de gestion des programmes spatiaux sont particulièrement importants. La création d'une nouvelle Commission scientifique et technologique de la défense nationale (COSTIND, selon le sigle anglais), principalement composée de civils, est destinée à améliorer la gestion de l'industrie de défense et à assurer un contrôle direct sur les sociétés industrielles militaires. Parallèlement, la majorité du personnel militaire de la COSTIND est transférée au Département général de l'armement (en anglais, GED), qui assure la gestion militaire des technologies de la défense. Le phénomène se reproduit à l'identique avec les grandes sociétés d'Etat. Ainsi se met en place une clarification croissante des activités civiles et militaires du secteur spatial.

Cette spécialisation de la gestion militaire dans une partie du secteur spatial doit enfin être complétée par une analyse plus précise de l'intérêt militaire direct des technologies spatiales chinoises disponibles afin d'en évaluer l'importance réelle. Le premier élément à rappeler est sans doute celui de la situation actuelle de dépendance technologique de la Chine pour un certain nombre de hautes technologies indispensables à la mise au point de systèmes spatiaux militaires performants, parmi lesquels les télécommunications ou la reconnaissance. Dans ces conditions, l'établissement d'une recherche et d'une base industrielle nationale compétente représente un préalable essentiel.

Enfin, l'intérêt militaire opérationnel de l'espace est loin d'être unanimement reconnu par les communautés de défense dans le monde et l'exemple européen est à cet égard particulièrement instructif (12). La doctrine militaire chinoise considère en priorité la notion de « puissance nationale globale » (CNP, *Comprehensive national power* en anglais) et les moyens militaires ne représentent qu'une des composantes de la puissance globale, si

(10) A l'exception de certains secteurs, dont celui des télécommunications : cf. James MULVENON, *Soldiers of fortune : the rise and fall of the Chinese military-business complex : 1978-1998*, Sharpe, Armond, 2001.

(11) Engagée dès le XV<sup>e</sup> Congrès en 1997, cette décision est officialisée lors d'un discours prononcé le 22 juillet 1998 à l'issue d'une réunion élargie de la Commission centrale militaire.

(12) Stefano SILVESTRI, *Space and security policy in Europe*, *Occasional Paper*, n° 48, Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, décembre 2003.

bien que les capacités spatiales s'inscrivent d'abord dans une perspective de long terme intégrée dans le développement d'ensemble du pays. Le caractère dual des technologies spatiales, c'est-à-dire s'appliquant aussi bien aux besoins civils que militaires, correspond bien à ces perspectives à long terme. Certes, l'analyse des conflits récents, en particulier la première Guerre du Golfe, a conduit à une réflexion stratégique sur la nécessité de la modernisation des moyens militaires chinois, mais cette dernière passe par une assimilation des compétences afin de les intégrer dans les capacités réelles des forces. De ce point de vue, les analyses américaines sur les ambitions spatiales chinoises sont très fortement marquées par la doctrine militaire américaine, considérant que les systèmes spatiaux militaires représentent des éléments essentiels de supériorité technologique. Une telle attitude est cependant exceptionnelle dans le monde et l'acquisition d'une compétence militaire s'effectue dans de nombreux pays à partir de capacités civiles. Si l'existence d'objectifs stratégiques est indéniable, l'expression doit être comprise dans une acception beaucoup plus large que celle des fins opérationnelles militaires et la littérature américaine analysant toute réalisation spatiale chinoise comme une étape vers la puissance spatiale militaire relève surtout de l'affirmation de principe (13).

### *L'espace utile*

Les caractéristiques propres des systèmes spatiaux sont particulièrement adaptées à l'aide au développement et à la mise en valeur du territoire, puisqu'elles permettent l'économie d'infrastructures terrestres lourdes, qu'il s'agisse de la météorologie et de l'observation, avec leurs applications désormais classiques (gestion des risques naturels, cartographie, aide à l'aménagement du territoire ou des télécommunications; desserte de l'ensemble des territoires, pour la téléphonie et la télévision, télé-enseignement, télé-médecine). En revanche, elles réclament un niveau technologique complexe, qui passe par l'acquisition de compétences extérieures *via* l'acquisition de systèmes, directement ou par le biais de coopérations, l'ambition restant l'établissement de capacités nationales à échéance plus ou moins rapprochée. Les transferts de technologie sont donc un élément-clef. La satisfaction de préoccupations civiles de développement, attestée par une tutelle dont la légitimité ne peut être remise en cause, est un argument fort pour prétendre à leur accès.

De plus, la Chine compte sur son intégration à l'Organisation mondiale du commerce pour faciliter la normalisation de ses relations technologiques, dans la mesure où le cadre de référence peut compenser les préoccupations nationales de sécurité qui primaient jusque-là en matière de transferts de

(13) Cf., à titre d'exemple, Ray WILLIAMSON (dir.), *Dual-Purpose Space Technologies. Opportunities and Challenges for US Policymaking*, Space Policy Institute, Elliott School of International Affairs, The George Washington University, Washington DC, 2001 (une version assez proche peut être trouvée sur Internet).

technologies. Enfin, la Chine ne peut, à terme, que bénéficier du souci des firmes spatiales occidentales de pénétrer le marché chinois, ce qui passe par un développement sur place de la production d'un nombre croissant de systèmes et assure « naturellement » l'acquisition de nouvelles compétences.

La réalité de l'implication d'acteurs gouvernementaux non militaires est en outre attestée par la pratique croissante que ces derniers ont des systèmes spatiaux, y compris étrangers. Le ministère de la Science et de la Technologie est ainsi présent à plusieurs titres. Il dispose en son sein de nombreux instituts ayant développé leurs compétences dans le domaine de la télédétection à partir des produits français Spot ou américains Landsat et qui sont aptes à intervenir dans la définition des produits chinois. Il a aussi la charge de participer au développement global des compétences technologiques, ce qui justifie son intérêt pour la construction du futur satellite de télécommunications Sinosat commandé à Alcatel Space. C'est également lui qui a la responsabilité des négociations avec la Commission européenne sur le projet européen de navigation par satellite, Galileo, l'Agence spatiale chinoise apparaissant de ce fait comme un organe à vocation plus technique à moindre légitimité politique.

Cette coopération entre la Chine et l'Europe est intéressante à plus d'un titre, car elle illustre la richesse des interactions entre les moyens spatiaux, les objectifs de développement et les bénéfices de la coopération comme élément de garantie d'une indépendance croissante. On retrouve dans le même temps toute l'ambiguïté des rapports entre l'intérêt commercial *versus* l'intérêt diplomatique et stratégique lié au problème de l'acquisition des compétences et à l'investissement global consenti.

Aujourd'hui, le secteur spatial chinois affirme une orientation économique en adéquation avec les nouvelles priorités du régime et il connaît une réforme en profondeur de son mode de fonctionnement. Les effets de la réforme administrative se manifestent sur les effectifs et le système de gestion de l'Académie des sciences, comme des entreprises appelées à trouver des ressources propres et à s'ouvrir aux initiatives privées.

Les effets sont cependant limités par les caractéristiques propres des activités spatiales telles qu'elles se retrouvent dans tous les pays du monde. Le premier est leur faible capacité commerciale et donc leur capacité limitée à assurer leur auto-financement, puisque les budgets gouvernementaux représentent l'essentiel des ressources du secteur. De plus, la maîtrise des compétences spatiales reste un élément essentiel de souveraineté et d'indépendance à des fins tout autant civiles que militaires. Dans ces conditions, la constitution d'un grand corps au sein de l'administration spatiale, qui se manifeste dès lors que l'on s'intéresse au profil personnel de ses dirigeants, tend encore à normaliser le secteur spatial chinois par rapport à celui de ses homologues étrangers avec, en contrepoint, le risque éventuel que cette professionnalisation revienne à « bureaucratiser » le développement des programmes.

### *L'espace symbolique*

Sans revenir sur la valeur démonstratrice à vocation interne et externe des récents vols habités chinois, il convient de noter que les effets de rétroactions induits par les réactions sur la scène internationale ne peuvent que conforter cette dimension, au moins tant que les programmes d'exploration trouveront une niche leur assurant une forte visibilité à moindres frais. Les commentaires de scientifiques chinois sur la nécessité de ne pas dupliquer des entreprises déjà en cours, en particulier pour l'étude de la lune, montre que cet aspect est bien identifié par la communauté spatiale chinoise elle-même.

En outre, on peut noter que les réalisations spatiales ne sont pas véritablement perçues en interne comme la preuve d'une compétence fondamentale de la recherche chinoise. Ainsi, l'attribution d'un prix Nobel scientifique est considérée comme très symbolique en Chine, encore plus que l'envoi d'un homme dans l'espace si l'on en croit les déclarations d'universitaires chinois.

Les très grandes disparités qui existent entre les secteurs d'activité, y compris pour le spatial lui-même, ont tout à gagner à travers des affichages symboliques, mais leur analyse approfondie ne peut masquer l'existence de difficultés encore patentées dans de nombreux domaines scientifiques et technologiques.

En revanche, l'usage de l'espace sur la scène internationale est non négligeable avec, pour premier élément, le souci de manifester l'intégration de la Chine. Le jeu entre l'affirmation de compétences nationales et la recherche de coopérations, avec en arrière-plan des préoccupations politiques plus ou moins vivaces, évolue selon les préoccupations et le contexte. Les positions de la Chine en matière de négociations internationales montrent que l'espace est aussi intégré comme outil diplomatique, que l'on prenne comme exemple le refus de développement des armes spatiales ou la demande de renégociation des Principes de 1986 sur l'observation de la terre par satellite affirmés au Comité des utilisations pacifiques de l'espace ou le soutien négocié aux positions européennes pour l'attribution des fréquences pour les systèmes mobiles au sein de l'Union internationale des télécommunications.

### CONCLUSION

La politique spatiale chinoise apparaît bien comme un élément d'illustration des principes politiques globaux, mais l'activité spatiale, du fait de ses contraintes propres, ne peut entièrement coïncider avec les mots d'ordre tels qu'ils sont actuellement affichés. Ainsi, la gestion du secteur peut gagner à s'inspirer des principes de la gestion privée, mais les bénéfices de l'activité spatiale ne peuvent en aucun cas suppléer aux besoins de ressources étatiques. Dans tous les pays du monde, ce sont les structures gouvernementales,

civiles ou militaires, qui alimentent la recherche et le développement et financent l'essor de programmes dont la rentabilité commerciale est quasi impossible à atteindre compte tenu du petit nombre d'exemplaires produits, hors précisément d'éventuelles commandes publiques. En outre, si des activités commerciales profitent des moyens spatiaux, en particulier les télécommunications et, peut-être dans un proche avenir, la navigation, les compétences spatiales participent encore surtout de l'établissement d'infrastructures à destination de services publics. Dans le cas de la Chine, dont les besoins en développement sont encore lourds pour une part non négligeable de son territoire, ces investissements ne peuvent certainement pas se voir financer, *a contrario* du reste du monde, par des bénéfices liés à des activités purement commerciales. Le pouvoir politique chinois est certainement conscient de ces réalités, mais il reste à voir si les choix à venir vont privilégier l'indépendance nationale au prix de lourdes dépenses ou l'acquisition de compétences étrangères sans doute moins coûteuses au départ, mais qui retardent d'autant le développement de technologies nationales.

Le secteur spatial chinois est indéniablement en mutation. Son avenir dépend tout à la fois de la perception, par le pouvoir politique chinois, de l'intérêt de son rôle stratégique présent et futur et des conditions du développement économique du pays afin d'assurer sa charge financière. Le rythme des réalisations spatiales à venir peut ainsi apparaître comme un indicateur intéressant des orientations fondamentales du régime.